

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MISE EN PLACE DES PARCOURS ADAPTÉS EN LICENCE – ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2019/2020

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE  
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 21 MAI 2019,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

**PRÉSENTATION :**

Dans le cadre de la loi ORE, l'UCA a expérimenté en 2018/2019 dans 14 mentions de licence la mise en place de parcours adaptés renforcés destinés essentiellement à des étudiants ayant obtenu une réponse « OUI SI » dans Parcoursup.

Cette expérimentation a été présentée dans les réunions plénières et travaillée dans les comités de licence concernés. Elle a pu servir de base de discussion pour les nouveaux projets.

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

D'adopter les parcours adaptés en Licence mis en place pour l'année universitaire 2019/2020 tels que définis en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 30

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 3

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2019-05-21-05

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

## Parcours adaptés en licence – DEG AES

### Comité de licence : DEG AES

#### Liste des mentions de licence concernées : mention Droit, mention Economie, mention Gestion, mention AES.

Composantes concernées : Ecole d'Economie, Ecole de Droit, IAE.

Dispositifs proposés :

Dispositifs proposés :	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	2
Parcours progressif	NON	
Parcours Licence +	NON	

Le dispositif comprend deux parcours, à savoir un parcours remédiation et un parcours réorientation.

Dans chaque parcours, le dispositif est basé sur un ensemble d'enseignements dits d'aides personnalisées (AP) permettant d'apporter à l'étudiant un soutien adapté à son profil et à son projet personnel et professionnel. L'ensemble de ces enseignements d'AP participera, chaque semestre, à l'obtention des crédits du bloc transversal du niveau 1 de licence. Par ailleurs, les parcours ne sont pas figés, dans la mesure où un changement de parcours sera possible entre les deux semestres (voire, en fonction des capacités d'accueil, depuis le parcours remédiation vers le parcours réorientation à la moitié du premier semestre).

### Dispositif 1 : parcours renforcé – parcours remédiation

**Intitulé :** Parcours remédiation

**Nombre d'étudiants concernés :** 320 (100 en droit, 100 en AES, 60 en gestion et 60 en économie)

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

L'objectif propre du parcours remédiation est de permettre aux étudiants ne disposant pas des pré-requis de la mention, mais avec un désir de poursuivre leurs études dans ce domaine, d'améliorer significativement leurs chances de réussite en première année. Il s'agit de proposer à chaque étudiant concerné un accompagnement adapté à son projet de formation et à son profil, ce qui implique une personnalisation du dispositif. Le taux de réussite pour le public concerné sera donc l'indicateur approprié pour apprécier la pertinence du dispositif.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

mention	Parcours remédiation	
	S1	S2
AES	16	16
Droit	16	16
Economie	20	25
Gestion	20	25

**Calendrier et période de mise en œuvre:**

- Tests de positionnement durant la période de pré-rentrée
- Entretiens avec enseignants référents durant période de pré-rentrée et première semaine de cours.
- Séances d'aides personnalisées après la première semaine d'enseignement pour le premier semestre.
- Entretiens avec enseignants référents fin période d'examen premier semestre et première semaine d'enseignement du second semestre.
- Séances d'aides personnalisées après la première semaine d'enseignement pour le second semestre.

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 800
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 1320.

**Description du dispositif :**

Dans le parcours remédiation sera systématiquement proposé un accompagnement méthodologique sous forme de travaux dirigés. Outre les méthodes de travail universitaire, cet accompagnement proposera un volet remédiation en expression écrite (en présentiel et au travers de l'utilisation d'une solution en ligne comme Orthodidacte).

A ceci s'ajouteront, selon les mentions et en fonction des besoins de l'étudiant des heures de renforcement sous forme de travaux dirigés en lien avec les différents éléments constitutifs du bloc d'enseignements fondamentaux ou du bloc transversal. Enfin, les étudiants inscrits dans le parcours bénéficient d'un accompagnement sous forme de tuteurat par des étudiants des niveaux supérieurs de licence ou de master. Dans chaque mention ce tutorat concernera chaque semestre deux matières au choix dans le bloc d'enseignements fondamentaux, pour un volume de 10h par matière.

Le choix entre ces différents éléments de soutien est effectué par l'étudiant, en concertation avec l'enseignant référent, à l'issue des tests de positionnement effectués à la pré-rentrée, pour le premier semestre. Pour le second semestre, ces choix pourront faire l'objet d'une adaptation en fonction des résultats obtenus au semestre précédent.

## Dispositif 2 : parcours réorientation

**Intitulé :** Parcours réorientation

**Nombre d'étudiants concernés :** 200 (60 en droit, 60 en AES, 40 en gestion, 40 en économie.)

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

Le parcours réorientation s'adresse à des étudiants inscrits par défaut dans la mention ou qui se rendent compte du caractère inadapté de celle-ci par rapport à leur projet personnel et professionnel. L'objectif est la redéfinition, si nécessaire, d'un projet personnel et professionnel adapté au profil et motivations de l'étudiant ainsi que l'admission, en cours d'année ou pour la prochaine rentrée, dans la formation désirée. Il s'agit aussi pour ce public de réduire l'absentéisme et le décrochage et de le motiver à valider au moins une partie des crédits de la mention. Enfin, la pertinence du dispositif devrait s'apprécier par un plus faible taux de redoublement.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

	Parcours réorientation	
mention	S1	S2
AES	16	16
Droit	16	16
Economie	20	25
Gestion	20	25

**Calendrier et période de mise en œuvre:**

- Tests de positionnement durant la période de pré-rentrée
- Entretiens avec enseignants référents durant période de pré-rentrée et première semaine de cours.
- Séances d'aides personnalisées après la première semaine d'enseignement pour le premier semestre.
- Ouverture éventuelle de groupes additionnels début novembre afin d'accueillir les étudiants désirant se réorienter après avoir expérimenté la licence.
- Entretiens avec enseignants référents fin période d'examen premier semestre et première semaine d'enseignement du second semestre.
- Séances d'aides personnalisées après la première semaine d'enseignement pour le second semestre.

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 300 h
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 680 h.

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** 500 heures d'enseignement via NCU au titre de Réopass.

**Description du dispositif :**

Dans le parcours réorientation, les aides personnalisées sont consacrées à la définition ou redéfinition d'un projet personnel et professionnel, le développement de compétences nécessaires à la mise en valeur du profil et du projet de l'étudiant lors de ses futures candidatures, des rencontres avec des professionnels et des organismes de formation, des travaux de groupe. Plus précisément, les séances, par groupes de 20 étudiants, sont organisées sous forme d'ateliers thématiques structurées autour de l'acquisition de deux grandes compétences, à savoir des compétences d'orientation et des compétences psycho-sociales. Un accompagnement sera aussi fourni pour la préparation de la campagne Parcoursup afin que les étudiants puissent améliorer leurs chances de recrutement dans les parcours sélectifs.

Dans les mentions économie et gestion, le parcours prévoit aussi au second semestre de remplacer les enseignements d'informatique appliqués à l'économie et la gestion par une préparation à la certification Pix afin que les étudiants ne parvenant pas à se réorienter en cours d'année puissent sortir de l'année de formation avec une certification supplémentaire.

## Parcours adaptés en licence – Sciences

### Comité de licences : Sciences

Liste des mentions de licence concernées : mention Chimie, mention Informatique, mention Mathématiques, mention MIASH, mention Physique, mention Sciences de la terre, mention Sciences de la vie, mention Sciences pour l'ingénieur, mention Sciences pour la santé.

Composantes concernées : Ecole universitaire de Physique et d'Ingénierie, Ecole de l'OPGC, Institut d'Informatique, UFR de Biologie, UFR de Chimie, UFR de Mathématiques, UFR de Pharmacie.

### Dispositifs proposés :

	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	1
Parcours progressif	OUI	1
Parcours Licence +	OUI	1

Tutorat étudiant : 1150 h

### Dispositif 1 : parcours renforcé

**Intitulé :** Réussir sa licence

**Nombre d'étudiants concernés :** 300 (2018-2019 : 237 étudiants)

#### **Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

L'objectif de ce parcours renforcé est d'améliorer le taux de réussite des néo-étudiants ayant obtenu un « oui-si » attribué par la Commission d'examen des vœux Parcoursup. Dans la mesure des places disponibles et sur la base du volontariat, ce dispositif est également proposé aux étudiants « oui » identifiés en difficulté suite à la réalisation de tests de positionnement en début d'année.

#### **Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

20 h remise à niveau + 10 h tutorat d'accompagnement spécifique

Accès aux tutorats disciplinaires sur l'année

#### **Calendrier et période de mise en œuvre:**

Du 2 au 10 septembre (pré-rentrée) : remise à niveau (RAN) et tutorat spécifique mono-disciplinaire

Tout au long de l'année : tutorat disponible dans toutes les disciplines et suivi par un référent

#### **Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement :** 400 h TD (RAN)
- **Heures de contrats étudiant, tutorat :** Tutorat 750 h

## **Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

2019-2020 : demande d'un SIP tutorat séances guidées

### **Description du dispositif : (1 page maximum)**

Avant la rentrée, les étudiants obtenant un « oui-si » attribué par la Commission d'examen des vœux Parcoursup, passent des tests de positionnement (Moodle) dans les disciplines de leur portail. Les résultats sont analysés par les référents et une remise à niveau dans la discipline pour laquelle les étudiants ont le plus de difficulté, leur est proposée.

Cette remise à niveau, d'une durée de 20h sur 1,5 semaine, a lieu début septembre, avant le début des enseignements, et est associée à des séances de tutorat spécifique (jusqu'à 10h selon la discipline) réalisées au cours de la même période.

Tout au long de l'année universitaire, les étudiants sont suivis par un enseignant référent, qui leur propose des entretiens individuels réguliers pour des conseils d'orientation ou de méthodes de travail.

En complément du dispositif spécifique, les étudiants bénéficient des appuis suivants

- Un tutorat pédagogique par les pairs dans les différentes disciplines, assuré par des étudiants des années supérieures tout au long des 2 semestres de L1. Ce tutorat est ouvert à tout étudiant, fortement recommandé pour les étudiants « oui-si », avec des sessions hebdomadaires de 1,5 à 3h dans chaque discipline. Sur l'année 2019-2020, nous modifierons la structure du tutorat proposé en ajoutant aux séances actuelles de questions, des séances guidées pour accentuer la compréhension des points-clé de l'enseignement et aider les étudiants dans la compréhension de la méthodologie nécessaire à la résolution de problèmes. Ces séances seront élaborées par les enseignants qui formeront les tuteurs à la pédagogie spécifique de celles-ci (demande de projet SIP).

- Des examens blancs assistés sont organisés dans certaines disciplines par des enseignants pour les étudiants volontaires pendant la semaine de révision. Les étudiants composent sur un sujet d'examen virtuel et l'accent est mis sur la méthodologie (savoir lire correctement un sujet, éviter le hors-sujet, rédiger correctement, ...).

### **Dispositif 2 : parcours progressif**

**Intitulé :** Réussir sa 1<sup>ère</sup> année de licence

**Nombre d'étudiants concernés :** 80

#### **Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

L'objectif de ce parcours progressif est d'augmenter l'accompagnement des étudiants en difficulté pour lesquels le parcours renforcé ne suffit pas, pour réussir en 2 ans leur 1<sup>ère</sup> année et assurer un tremplin vers la suite de leur licence par une acquisition solide des bases de la 1<sup>ère</sup> année.

Il s'adresse en priorité aux étudiants « oui-si » du parcours renforcé.

#### **Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

Dans le parcours progressif, le volume sur la 1<sup>ère</sup> année est restreint par rapport au L1 standard : les étudiants suivent les enseignements transverses et des enseignements disciplinaires allégés. La 2<sup>ème</sup>

année, les étudiants suivent les enseignements de L1 standards pour les UE qui n'ont pas été validées la 1<sup>ère</sup> année.

Sur les 2 ans, ils bénéficient du tutorat disciplinaire sur l'année.

**Calendrier et période de mise en œuvre:**

Novembre : identification des étudiants du parcours renforcé en difficulté et proposition d'intégration du parcours progressif sur la base du volontariat

Début décembre – fin février : semestre 1 du parcours progressif

Début mars – fin mai : semestre 2 du parcours progressif

**Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement** : 1 000 h
- **Heures de contrats étudiant, tutorat** : mutualisation tutorat annuel avec parcours renforcé

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

Sans objet

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

A la suite des évaluations des étudiants du parcours renforcé sur la période septembre-octobre, les étudiants mis en difficulté par le rythme d'enseignement de L1, se voient proposer un passage en parcours progressif, pour une acquisition échelonnée des connaissances et compétences.

Ainsi, à partir de décembre, les étudiants reprennent les enseignements dispensés en début de semestre (30 h par discipline, enseignement spécifique et axé sur la méthodologie) et suivent les enseignements transversaux (TCM et MTU/O2I). Ces enseignements sont étalés jusque fin février (10 semaines).

A partir de mars et jusque fin mai, les étudiants suivent les enseignements transversaux du S2 (Anglais et Maths appliquées) et des enseignements disciplinaires allégés (48h par discipline, enseignement spécifique et axé sur la méthodologie).

Le contrôle des connaissances est spécifique au parcours, avec des contrôles continus privilégiés et des sessions d'évaluation dédiées.

Sur la 1<sup>ère</sup> année du dispositif, les étudiants valident 24 ECTS.

La 2<sup>ème</sup> année du dispositif est consacrée au suivi des enseignements disciplinaires restant à valider (36 ECTS).

<b>Dispositif 3 : parcours licence +</b>
--

**Intitulé** : Double Licence Mathématiques/Physique

**Nombre d'étudiants concernés** : 20 étudiants en L1, 20 étudiants en L2, 15 étudiants en L3

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles** : Ce dispositif a pour objectif de former des scientifiques capables d'appréhender aussi bien les mathématiques que la physique afin de poursuivre leurs études dans des masters de mathématiques ou de physique.



Le public visé est principalement les bons étudiants (en maths et physique) inscrits en L1 dans un portail contenant Maths et Physique, mais aussi les étudiants issus de CPGE, de prép'ISIMA ou de Peip, motivés par de tels cursus, et souhaitant se réorienter.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

Volume de L1 inchangé

Volume de L2 : +125h par rapport aux étudiants ne suivant qu'une seule mention

Volume en L3 : +75h par rapport aux étudiants ne suivant qu'une seule mention

Remarques : du travail personnel supplémentaire sera aussi fortement demandé.

**Calendrier et période de mise en œuvre:**

mise en fonctionnement du S2 : janvier 2020

mise en fonctionnement de la L2 : septembre 2020

mise en fonctionnement de la L3 : septembre 2021

**Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement** : 200h (entretiens individuels, UE spécifique L2/L3, suivi de stage en laboratoire en L3)
- **Heures de contrats étudiant, tutorat** : 0

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) : 0**

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Le principe est de proposer aux étudiants un parcours cohérent sur 3 années après le bac pour obtenir une double licence Mathématique/Physique. Le dispositif sera proposé aux étudiants de première année inscrits dans un portail contenant Mathématiques et Physique, et dont les résultats lors des examens intermédiaires de novembre (couplés à leur dossier de scolarité) seront particulièrement bons. Ce dispositif sera donc effectif à partir du second semestre et la capacité d'accueil en S2 sera limitée à un groupe de 20 étudiants.

Des passerelles permettant de se réorienter à la fin de chaque semestre sont envisagées (vers une des licences du portail en première année, vers la licence de maths ou celle de physique en seconde ou en troisième année). Des possibilités d'intégrer la formation en deuxième année ou en troisième année pourront être étudiées sur dossier, par exemple pour des étudiants issus de CPGE, ou pour des étudiants en L1.

Les enjeux sont de plusieurs natures :

- Proposer une formation bi-disciplinaire cohérente (maths-physique) qui fait actuellement défaut sur le site, et qui suscite de l'intérêt auprès des lycéens.
- Proposer une possibilité aux étudiants de terminale d'avoir un cursus universitaire renforcé permettant de combiner des études en mathématiques et en physique.
- Faciliter les passerelles entre les étudiants bénéficiant de préparations intégrées sur le site (PEIP pour PolyTech, Prep'ISIMA pour l'ISIMA), les étudiants de Licences plus classiques, les étudiants issus de CPGE en fin de S1, de L1 ou de L2.

- Accompagner les étudiants vers différents masters, en leur proposant des activités orientées vers les métiers de la recherche dès la L3 (stage en laboratoire, mémoire de recherche accompagné par un chercheur...).
- Aider à l'intégration d'écoles d'ingénieurs sur dossier (fin L2, fin L3).

## Parcours adaptés en licence - SHS

### Comité de licences : SHS

Liste des mentions de licence concernées : mention Arts, mention Géographie et aménagement, mention Histoire, mentions Histoire de l'art et archéologie, mention Information – communication, mention Langues étrangères appliquées, mentions Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, mention Lettres, mention Philosophie, mention Psychologie, mention Sciences du langage, mention sociologie

Composantes concernées : UFR PSSSE, LCSH et LCC

### Dispositifs proposés :

	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	13
Parcours progressif	NON	--
Parcours Licence +	OUI	1

## UFR PSSSE

### Dispositifs proposés :

	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	1
Parcours progressif	NON	--
Parcours Licence +	OUI	1

## Dispositif 1

**Intitulé :** dispositif modulable

**Mention de licence concernées :** Licence mention Psychologie

**Nombre d'étudiants concernés :** 160 À 180 places

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

Sur les 3127 demandes de Parcoursup 1683 ont reçu la réponse 'oui' et 1444 la réponse 'oui si'

Capacité d'accueil 450 places

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

70h sur le premier semestre + 30 h second semestre

**Calendrier et période de mise en œuvre:** dès la semaine de pré-rentrée avec des tests de positionnement en ligne et jusqu'en mai 2020. Les éléments évalués lors de la semaine de pré-rentrée permettent de faire différentes propositions aux étudiants et de définir leur contrat pédagogique.

**Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement : 500h**
- **Heures de contrats étudiant, tutorat : 240 h**

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) : financement demandé lundi 13 mai ORE SIP -- > 120h eq TD**

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Modification de l'ensemble de la première année pour améliorer les conditions d'accueil à l'université

**Eléments généraux :**

- Passer l'ensemble des enseignements du premier semestre en contrôle continu
- Augmenter la proportion d'évaluation en contrôle continu du deuxième semestre.

Deux arguments principaux justifient ce choix : avec le contrôle continu les étudiants fournissent un travail plus régulier ce qui leur permet de développer des paliers d'adaptation au rythme de l'université. De plus, cela permettrait de proposer une deuxième chance dès le mois de janvier pour les examens du semestre 1.

**Eléments spécifiques :**

→ **Pour les disciplines scientifiques déjà enseignées au secondaire (statistiques et biologie),** un test de positionnement très tôt dans l'année (dès la semaine de la pré-rentrée) pour permettre la mise en place d'un semestre de rattrapage avec des petits groupes (20 étudiants maximum).

→ **Pour les nouvelles disciplines** (méthodologie scientifique, psychologie clinique, psychologie cognitive, psychologie sociale, psychologie du développement, réussir sa première année), un parcours différencié sera développé après une évaluation des premières semaines de cours. Une évaluation précoce, aux alentours de la 4ème semaine de cours (selon les cours), permettra d'orienter les étudiants pour chacune des disciplines vers des parcours autonomes ou des parcours renforcés. Pour réaliser **cette évaluation fine** plusieurs propositions sont faites selon les disciplines : **soit une évaluation en ligne pendant le cours, soit un questionnaire...** Il s'agit d'évaluer si les étudiants rencontrent des difficultés et quelles sont ces difficultés : connaissances générales (français, expression écrite) thématiques (difficultés de compréhension des éléments abordés dans le cours) et/ou méthodologique (comment développer son autonomie dans le travail en utilisant par exemple des ressources en ligne). Pour ce dernier aspect, les étudiants pourront aussi être orientés vers des groupes d'approfondissement de méthodologie universitaire.

→ Parallèlement, nous souhaitons compléter par un dispositif de **développement des projets professionnels**

Avec des étudiants en tutorat un dispositif de 5 séances de 2h (compétences professionnelles, pratiques professionnelles, enquête métier, obstacle et soutien) pour 10 petits groupes d'une quinzaine d'étudiants volontaires aura pour objectif approfondir le lien entre les différentes disciplines de première année et les projets professionnels des étudiants.

## Dispositif 2

### **Intitulé : Dispositif assidu – ead (enseignement à distance)**

L'étudiant signera un contrat pédagogique dans lequel il s'engagera à préparer une licence en 2 ans

**Mention de licence concernées :** Licence mention Psychologie

**Nombre d'étudiants concernés :** *moins de 10 étudiants*

### **Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

Validation d'une licence de psychologie en deux ans

### **Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :**

Les 3 niveaux sont préparés sur 2 années

**Calendrier et période de mise en œuvre:** Dès la semaine de pré-rentrée identification des étudiants intéressés.

### **Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement : 20 h par an pour des Rv individuels**
- **Heures de contrats étudiant, tutorat :**

### **Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

### **Description du dispositif : (1 page maximum)**

L'UFR PSSSE propose en effet l'ensemble de la formation de Licence en enseignement à distance pour les étudiants pouvant bénéficier d'un RSE et plus largement pour tous les étudiants remplissant un ou plusieurs critères de dispense d'assiduité. Ce dispositif offre la possibilité de valider les UE de Licence à leur rythme, en fonction de leurs contraintes professionnelles et personnelles. Dans ce cadre, les échanges avec les étudiants s'effectuent pour l'essentiel via l'environnement numérique de travail (ENT) et la plateforme MOODLE qui permet le dépôt des documents de cours, mais offre également des forums, des enregistrements vocaux et vidéo des cours, des sondages et des exercices en ligne. Les examens sont communs avec ceux du diplôme en présentiel.

Depuis deux ans, le dispositif d'EAD permet également d'accueillir des étudiants en réorientation à l'issue de leur premier semestre d'inscription en première année commune aux études de santé (PACES). Ces étudiants peuvent assister aux cours du second semestre de L1 tout en ayant accès aux cours du semestre 1 via la plateforme d'EAD. En 2017-18, 5 étudiantes ont bénéficié de ce dispositif pour un taux de réussite de 100%. Ces étudiantes ont validé la première année sur un seul semestre. Parallèlement, plusieurs étudiants souhaitent préparer la licence de façon accélérée.

**Nous proposons donc aux étudiants de ce dispositif d'assister aux cours du niveau 1 et de s'inscrire à la formation à distance pour le niveau 2.** Les étudiants seront accompagnés par des tuteurs pour examiner les aspects stratégiques de la préparation de certains examens plutôt en seconde session alors que d'autres seront préparés en première session. Pour la 2ème année, les étudiants suivraient de façon assidue les cours de niveau 3 et parallèlement finaliseraient les cours de N2 en enseignement à distance.

**Dispositifs proposés :**

	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	7
Parcours progressif	NON	--
Parcours Licence +	NON	--

## Dispositif 1

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** ARTS (parcours Arts du spectacle, Métiers du livre et stratégies numériques, Tourisme)

**Nombre d'étudiants concernés :** 80 : Arts du spectacle (40), Métiers du livre et stratégies numériques (20), Tourisme (20)

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** Remédiation – Soutien à l'apprentissage

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 36 h

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 144 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 40 HETD

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** non

**Description du dispositif : (1 page maximum) :**

Contenus et objectifs

- Des activités de remédiation dans les disciplines fondamentales afin de permettre à l'étudiant d'accéder au niveau des attendus nécessaires pour réaliser ses apprentissages.
- Des activités de méthodologie afin de renforcer la capacité à organiser son travail universitaire, à synthétiser et à mobiliser ses connaissances, et à utiliser les modes d'expression écrite et /ou orale, à appréhender et mettre à profit les ressources/ activités/ supports de cours disponibles sur l'ENT.

Ces heures sont dispensées au cours des deux semestres de l'année universitaire. Cet étalement annuel permet d'ajuster les activités aux besoins de l'étudiant.

Répartition- organisation sur l'année universitaire

Semestre 1 : 12 HTD – identification des étudiants lors des séances de MTU + enseignants Référents

Semestre 2 : 24 HTD – accent mis sur les activités de remédiation dans les disciplines fondamentales

## Dispositif 2

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** Géographie et aménagement

**Nombre d'étudiants concernés :** 20

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** renforcement méthodologique

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 48h

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 48 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 40 HETD

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** non

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Le parcours porte sur 48 heures de renforcement réparties sur six UE existantes de la maquette L1 : 3 UE au S1 et 3 UE au S2.

S1

UE Sociétés et environnement (parcours existant 24h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » total 32 h TD)

UE Géographie de la population (parcours existant 24h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » total 32 h TD)

UE MTU (parcours existant 24h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » total 32 h TD)

S2

UE Etudier les territoires (parcours existant 24h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » 32 h TD)

UE Les grands ensembles du relief (parcours existant 12h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » 20 h TD)

UE De l'aménagement au développement des territoires (parcours existant 24h TD) + un groupe 8 h (parcours renforcé « oui si » total 32 h TD)

## Dispositif 3

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** Histoire

**Nombre d'étudiants concernés :** 60

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** Ces groupes de renforcement, au nombre de trois et composés de 20 étudiants au maximum, seront ouverts à l'ensemble des étudiants ayant obtenu la proposition « oui si » et inscrits en mention histoire, ainsi qu'à ceux dont les résultats lors des tests de positionnement en septembre seront les plus fragiles.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** aucun (substitution d'heures relevant des enseignements de la mineure)

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 144 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 40 HETD

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** projet LIA en cours

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Création de 3 UE de renforcement en remplacement de 3 UE de mineure, sans toutefois faire disparaître la discipline mineure :

- Une UE de renforcement au premier semestre (S1) en remplacement d'une UE de mineure (ce qui réduit à trois le nombre d'UE de mineure). Intitulée « atelier d'écriture », cette UE vise à effectuer un double travail sur l'expression (écrite/orale) et l'argumentation ;
- Deux UE de renforcement au S2 en remplacement de deux UE de mineure (avec donc une seule UE de mineure conservée). La première UE de renforcement poursuivra le travail d'« atelier d'écriture » entamé au S1 (« atelier d'écriture 2 ») car il ne peut être efficace que dans la durée. La seconde UE sera intitulée « analyse critique » et portera sur un travail spécifique sur les sources, en s'efforçant de mettre en perspective des questions d'actualité avec des enjeux historiques plus ou moins anciens.



#### Dispositif 4

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** Histoire de l'Art et Archéologie

**Nombre d'étudiants concernés :** 20

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** renforcement méthodologique

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** --

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 48 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : ---

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** --

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

La solution choisie par le département d'Histoire de l'art et d'archéologie est la mise en place d'un parcours spécifique au sein d'une UE existante, en l'espèce, la Recherche documentaire et méthode (RDM) et la méthodologie du Travail universitaire (MTU). Ainsi, deux groupes de TD supplémentaires à petits effectifs sont prévus pour la rentrée 2019-2020. Le programme sera de type renforcement disciplinaire. Il s'appuiera sur un travail de lecture et d'écriture et en premier lieu sur l'étude de textes d'histoire de l'art, avec des exercices de type fiches de lecture. En second lieu, une approche progressive du commentaire ou de la dissertation sera mise en œuvre. Ce travail d'écriture sur les exercices académiques permettra de revoir des éléments de grammaire, de conjugaison et d'orthographe à partir des travaux des étudiants.

#### Dispositif 5

**Intitulé :** Mineure disciplinaire

**Mentions de licence concernées :** Lettres (parcours Lettres classiques et Lettres modernes)

**Nombre d'étudiants concernés :** 35

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** remédier aux difficultés spécifiques des étudiants dans chacune des disciplines fondamentales de la Licence de Lettres

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** aucun. En remplacement d'autres cours.

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 192 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 24 HETD

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) : --**

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

La mineure disciplinaire comporte 7 UE (4 au S1, 3 au S2) avec deux UE au S1 (UE 7 et UE 9) et deux UE au S2 (UE 9 et UE 10) offertes en « parcours renforcé ». Cette mineure offre un dispositif de remédiation susceptible de répondre aux différents problèmes méthodologiques et disciplinaires identifiés lors des conseils de perfectionnement et dans les échanges entre les équipes enseignantes et les étudiants. Elle se justifie par l'existence, au sein de la Licence Mention Lettres, de trois blocs d'enseignements fondamentaux relevant d'apprentissages très spécifiques : langues et littérature antiques, linguistique, littératures française et comparée ; mais aussi par l'existence de deux parcours (Lettres classiques et Lettres modernes).

- S 1 : 24 HTD / 4 UE (Renforcement langues et cultures antiques, Repères historiques et culturels, Littérature : accompagnement méthodologique, et Normes de l'écrit, analyse de textes et reformulation

- S 2 : 24 HTD / 3 UE (Repères historiques et culturels, Littérature : accompagnement méthodologique, et Accompagnement disciplinaire (renforcement langues et cultures antiques / atelier d'écriture)

Dispositif 6
--------------

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** Philosophie

**Nombre d'étudiants concernés :** 20

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** renforcement disciplinaire et méthodologique

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** en remplacement de cours existants

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 60 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 20 EHTD

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) : --**

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Un enseignement de Méthodologie philosophique universitaire spécifiquement destiné aux étudiants "oui si" au S1. Cet enseignement se substitue pour ces étudiants à l'enseignement de MTU disciplinaire déjà prévu dans la maquette, lequel est maintenu pour les étudiants "oui". Cet enseignement de MTU "Oui si" à faible effectif permettra de mettre en place un accompagnement personnalisé des étudiants avec des parcours pédagogiques de remise à niveau adaptés.

## Dispositif 7

**Intitulé :** Parcours renforcé

**Mentions de licence concernées :** Sciences du langage

**Nombre d'étudiants concernés :** 40

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :**

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 36h

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S1 / S2

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 72 HETD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : //

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :** projet LIA en cours

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Au semestre 1 :

- De la semaine 1 à la semaine 4 de cours : suivi personnalisé des étudiants
- A partir de la semaine 5 (sur 8 semaines) : un TD d'accompagnement disciplinaire transversal à 2 UE de S1 (UE « Introduction à l'analyse linguistique », UE « Langage et société 1 », proposées en CM uniquement aux étudiants du parcours standard)

Au semestre 2 :

- Poursuite du suivi personnalisé
- Mise à disposition de matériaux pédagogiques adaptés aux étudiants du parcours renforcé
- TD d'accompagnement disciplinaire transversal à 2 UE de S2 (UE « Histoire de la langue », UE « Phonétique articulatoire et acoustique » proposées uniquement en CM aux étudiants du parcours standard) sur 8 semaines
- TD de méthodologie universitaire renforcée sur 12 semaines
- Création de matériel pédagogique adapté aux étudiants du parcours renforcé

## UFR LCC

Dispositifs proposés	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours progressif	Non	
Parcours renforcé	Oui	5
Parcours Licence +	Non	

Financements ORE, coût total du dispositif pour l'UFR LCC :

- Heures d'enseignement : 750 HTD
- Heures de contrats étudiant, tutorat : 200

## Dispositif 1

**Intitulé :** Remise à niveau en français

**Mentions de licence concernées :** LLCER, InfoCom

**Nombre d'étudiants concernés :** 80 à 100

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** remise à niveau en langue française (travail sur la correction de la langue : syntaxe, vocabulaire, expression écrite, grammaire, conjugaison) pour des étudiants identifiés lors de l'examen des dossiers Parcoursup (InfoCom, LLCER anglais et espagnol) ou pour des étudiants d'origine étrangère et arrivés en France il y a quelques années (LLCER russe ou portugais : cours de FLE).

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 20 HTD par semestre + travail en autonomie encadrée (Logiciel Orthodidacte). Pour LLCER anglais et espagnol, ces cours pourront venir s'ajouter aux cours de renforcement en langue anglais ou espagnole (dispositif 3)

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S.1 et S.2 sur 10 semaines par semestre

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Exercices de remise à niveau sous le contrôle d'un professeur de français / de FLE.

## Dispositif 2

**Intitulé :** Remise à niveau en italien

**Mentions de licence concernées :** LLCER

**Nombre d'étudiants concernés :** 20

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** cours destinés à des étudiants souhaitant commencer des études d'italien mais n'ayant pas étudié cette langue auparavant. En effet, peu de collèges et lycées de la région offrent la possibilité d'étudier cette langue en LV. 2 ou LV.3. Chaque année, des étudiants souhaitent commencer des études d'italien sans avoir pu étudié cette langue dans le secondaire et le dispositif actuel ne permettant pas de les prendre en charge selon leurs besoins les met en difficulté surtout en première année. Le dispositif proposé propose une mise à niveau en un an pour intégrer une L.2 l'année suivante.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 48 heures

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S.1 et S.2 sur 12 semaines par semestre

**Description du dispositif :**

Cours intensif d'italien, accompagnement en petits groupes pour la pratique de la langue.

### Dispositif 3

**Intitulé :** Remise à niveau en langue anglaise / espagnole

**Mentions de licence concernées :** LLCER

**Nombre d'étudiants concernés :** 80 étudiants (60 en anglais, 20 en espagnol)

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** remise à niveau en expression orale et écrite pour des étudiants identifiés lors de l'examen des dossiers Parcoursup afin de les amener au niveau requis pour la L.2.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 24 heures par semestre + travail en autonomie. Ces cours pourront venir s'ajouter aux cours de renforcement en français (dispositif 1).

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S.1 et S.2 sur 12 semaines par semestre

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Cours de remise à niveau en expression orale et écrite assurés par des enseignants : révision et approfondissement des bases grammaticales, lexicales et syntaxiques. Travail sur l'expression orale et la correction de la langue.

### Dispositif 4

**Intitulé :** Remise à niveau en matière d'application

**Mentions de licence concernées :** LEA

**Nombre d'étudiants concernés :** 60

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** Remise à niveau en matières d'application pour les étudiants issus de Terminales littéraires afin qu'ils aient les bases nécessaires, notamment en mathématiques, pour suivre les cours d'économie et de gestion mobilisant ces savoirs.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 40 heures

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S.1 et S.2 sur 10 semaines par semestre

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

**Description du dispositif :**

Remise à niveau en matières d'application par des enseignants.

Dispositif complété par du tutorat étudiant.

## Dispositif 5

**Intitulé :** Remise à niveau en arabe, chinois, portugais, russe

**Mentions de licence concernées :** LEA

**Nombre d'étudiants concernés :** 20 par langue

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** cours destinés à des étudiants souhaitant commencer l'une de ces quatre langues comme langue 2 mais ne l'ayant pas étudié auparavant. En effet, peu de collèges et lycées de la région offrent la possibilité d'étudier ces langues dites rares en LV. 2 ou LV.3. Ce dispositif permettrait donc de répondre à ce besoin. Le dispositif proposé assure une mise à niveau en un an pour intégrer une L.2 l'année suivante et une véritable progression des étudiants afin de les amener, en fin de L.3, à un niveau C.1.

Le choix de cette deuxième langue est lié au projet professionnel

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 40 heures

**Calendrier et période de mise en œuvre:** S.1 et S.2 sur 10 semaines par semestre

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Cours intensif d'arabe, de chinois, de portugais, de russe. Accompagnement en petit groupe facilitant les apprentissages et l'interactivité.

## Parcours adaptés en licence - STAPS

### Comité de licences : STAPS

#### Liste des mentions de licence concernées : mention STAPS

Composantes concernées : UFR STAPS

#### Dispositifs proposés :

	OUI / NON	Nombre de parcours
Parcours renforcé	OUI	1
Parcours progressif	OUI	2
Parcours Licence +	NON	

Etant donné la répartition des étudiants de Licence 1 sur les deux sites de Clermont-Ferrand et Vichy, nous présentons sous forme de tableau ci-dessous les effectifs prévus pour les différents parcours adaptés:

	Effectifs parcours renforcé	Effectifs parcours Progressif simple	Effectifs parcours Progressif double formation
Site de Clermont-Ferrand	80	30	10
Site de Vichy	60	30	15

Financement ORE pour contrat étudiant, tutorat : 1300 h

3000 € en fonctionnement pour les frais de mission des tuteurs de Vichy.

#### Dispositif 1 : parcours renforcé

**Intitulé : Parcours adapté renforcé**

**Nombre d'étudiants concernés : 140 étudiants**

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** accompagner les étudiants a priori en difficulté étant donné leurs caractéristiques au regard des attendus définis pour *Parcoursup*. L'accompagnement vise : des cours de soutien dans les enseignements scientifiques en SHS, sciences pour l'ingénieur, et sciences de la vie ; du soutien méthodologique sous forme de tutorat assuré par les étudiants plus avancés dans le cursus ; des aménagements d'effectifs plus réduits en TD dans les enseignements scientifiques, et théories des APSA.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence : 40 h de cours et du tutorat (2 h semaine en moyenne)**

**Calendrier et période de mise en œuvre:** tout au long l'année et un renforcement des cours de soutien dans la période entre le jury de première session et les sessions de rattrapage.

**Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement : 700 h**
- Heures de contrats étudiant, tutorat : voir au-dessus

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

**Description du dispositif :**

Le dispositif consiste à proposer des cours de soutien et de préparation aux examens pour les matières dans lesquelles les étudiants risquent d'être en difficulté. Il s'agit des enseignements scientifiques, des SHS, sciences pour l'ingénieur, sciences de la vie, et théories des APSA., MAE et PPP. Ces cours de soutien sont organisés sous forme de TP ou de TD, donc en effectifs réduits (20 étudiants) plus favorables à des interactions plus individualisées enseignant/étudiants. Dans le contexte d'une pédagogie « inversée », ces séquences d'enseignement visent à instituer un rapport interactif entre enseignant et étudiants. Un module de soutien différencié selon les besoins des étudiants est également proposé. Des ressources numériques sont mis à disposition des étudiants (capsule vidéo, UNESS) en complément des modules.

Des enseignants référents sont nommés pour suivre par groupe TP ces étudiants.

Enfin, dispensé par les étudiants plus avancés dans le cursus, le tutorat est géré en lien avec l'équipe pédagogique via le BDE.

Étant donné la répartition des étudiants de première année de la licence STAPS sur les deux sites de Clermont-Ferrand d'une part et de Vichy d'autre part, le dispositif est organisé de façon équitable entre les deux sites.

<b>Dispositif 2 : parcours progressif</b>
---

Le parcours adapté progressif est structuré en deux voies : « parcours adapté progressif simple » et « parcours adapté progressif L1 STAPS/ BPJEPS APT ».

L'inscription dans le parcours simple ou le parcours L1 STAPS/ BPJEPS APT est proposée par l'équipe pédagogique à l'étudiant OUI SI ou, s'il reste des places, aux étudiants en difficulté dans le parcours standard sur la base du volontariat à la suite d'un échange avec l'enseignant référent.

Cette procédure permet d'impliquer davantage les étudiants dans leur projet de formation et de les inciter à prendre acte de cette responsabilité au moment de construire leur contrat pédagogique.

**Intitulé : parcours adapté progressif « simple »**

---

**Nombre d'étudiants concernés :** 60 étudiants

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles** Il s'agit de permettre aux étudiants qui sont en difficulté de pouvoir alléger la charge horaire de formation de moitié, tout en bénéficiant des dispositifs de soutien afin de valider les 30 crédits prévus. Ces étudiants pourront valider les 60 crédits de niveau 1



en 2 ans, puis les 60 crédits de niveau 2 en un an. L'UFR STAPS délivre le DEUG qui a les mêmes prérogatives d'exercice que le BPJEPSAPT c'est-à-dire qui leur permet d'animer et d'encadrer des APS et leur assure donc une insertion professionnelle. (Obtention d'une carte professionnelle)

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** la moitié des enseignements de la licence (250 h) et 300 heures de cours de soutien.

**Calendrier et période de mise en œuvre:** le parcours adapté progressif débute en novembre et est ensuite mis en œuvre tout au long l'année avec un renforcement des cours de soutien dans la période entre le jury de première évaluation et la deuxième chance.

**Financements ORE :**

- Heures d'enseignement : 300 h pour le parcours simple
- Heures de contrats étudiant, tutorat : voir si dessus

**Financements complémentaires éventuels (NCU, LIA...) :**

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Les étudiants suivent les cours de la licence pour 4 UE au S1 et 3 UE au S2 ; ils ont des cours de soutien en petits groupes pour les aider à travailler ces matières et à valider les crédits correspondants en particulier pour les sciences de la vie au S1 et pour les SHS au S2. Un accompagnement sera également proposé pour l'anglais si nécessaire. Des ressources numériques seront également mis à disposition des étudiants (capsule vidéo, UNESS)

Un tutorat spécifique, tutorat par les pairs complète le dispositif.

Pour l'ensemble du parcours adapté progressif, la répartition des crédits est de 15 par semestre pour pouvoir valider l'année de Licence 1 en deux ans, selon la répartition établie sur le tableau suivant :

<b>Parcours adapté "progressif "</b>			
<b>Licence 1 STAPS</b>			
→ S1 →	→ S2 →	→ S1 →	→ S2 →
15 ects	15 ects	15 ects	15 ects
(2 gr TD = 80 étudiants - 1 Clermont + 1 Vichy)			
UE retenues			
(6) UE 101 Sciences de la vie / santé	(6) UE 202 SHS	(6) UE 102 SHS	(6) UE 201 Sciences de la vie / santé
(3) UE 105 Pratiques APSA (3)	(6) UE 203 Théories APSA (3)	(3) Sciences éco et gestion	(3) UE 204 Pratiques APSA (3)
(3) UE 106 méthodo écrit, soutien, PPF	(3) Anglais	(6) UE 104 Théories APSA (3)	(3) UE 205 Enst prof Transversal
(3) UE 107 Outils info, Rech doc			(3) UE 206 Enst prof Spécifique
SOUTIEN			
UE 101 bioénergétique : 8TD --> 8TP	UE 202 : 16 TD --> 16 TP	UE 102 SHS : 12 TD --> 12 TP	UE 201 : 14 TD --> 14 TP
TP soutien en sciences de la vie	TP soutien en SHS	TP soutien en SHS	TP soutien en Sciences de la vie
UE 106 : dédoubler les groupes de TP		UE 104 : 10 TD --> 10 TP	
Tutorat obligatoire	Tutorat obligatoire	Tutorat obligatoire	Tutorat obligatoire

**Intitulé :** « parcours adapté progressif L1 STAPS/ BPJEPS APT ».

---

**Nombre d'étudiants concernés : 25 étudiants**

**Objectifs (résultats attendus) et publics cibles :** étudiants en difficulté qui envisagent de se réorienter tout en restant dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des APS. Pour ces étudiants, il semble difficile d'envisager la validation des 120 crédits du DEUG. L'objectif de ce parcours est donc de leur permettre de valider des crédits de L1 et de compléter cette formation en validant le BP JEPS APT qui leur assurera une insertion professionnelle.

**Volume horaire étudiant en plus des enseignements standard de la licence :** 250 h en L1 STAPS et environ de 400 h à 650 h pour le BPJEPS (selon le système d'équivalence, test de positionnement et réussite à certaines EC lors du 1<sup>er</sup> semestre

**Calendrier et période de mise en œuvre :** le parcours progressif débute en novembre. Semestre 1, UE pour 15 crédits et cours de soutien. Semestre 2 : UE pour 15 crédits et formation diplômante BP JEPS APT.

**Financements ORE :**

- **Heures d'enseignement :** 650 h

**Description du dispositif : (1 page maximum)**

Les étudiants valident 15 crédits par semestre dans la licence STAPS en étant accompagnés par du tutorat et des cours de soutien. Des ressources numériques seront également mis à disposition des étudiants (capsule vidéo, UNESS)

Ces étudiants peuvent mettre à profit cet allègement pour suivre parallèlement à la formation universitaire une formation en partenariat avec le CREPS, coordonnée par l'UFR STAPS, débouchant sur un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Activités Physiques pour Tous (BP JEPS APT). Il s'agit d'un diplôme d'État créé par le ministère des sports de niveau IV enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui permet donc l'accès à un emploi dans le domaine de l'encadrement et animation des activités physiques pour tous.

Les étudiants ne suivront qu'une partie de la formation au BP JEPS APT puisque certains cours de la L1 STAPS seront reconnus comme validant pour cette formation.

Pour le parcours adapté progressif L1 STAPS/ BPJEPS APT, cours de soutien au premier semestre et formation diplômante BP JEPS APT au second semestre.